



**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**PROCÈS-VERBAL DU 9 DÉCEMBRE 2024**

**De la session ordinaire tenue au  
341, rue Principale Nord, local 3050  
Amos QC J9T 2L8**

Les membres du conseil d'administration :

**Présences :**

- M<sup>mes</sup>** Marie-Claude Auger, vice-présidente par TEAMS  
Carolynne Bergeron  
Carolane Bouchard  
Laurence Boutin  
Mylène Plante, présidente  
Clémence Rouillard, par TEAMS  
Audrey Vermette,
- MM.** Éric Bourque  
Olivier Duchesne  
Dany Germain  
Marco Labrecque  
David Simard

Les directions de services :

- M<sup>mes</sup>** Johanne Godbout, directrice du Service du secrétariat général et des  
communication et secrétaire générale  
Nancy Létourneau, directrice générale adjointe
- MM.** Francis Audet, directeur du Service des ressources matérielles et  
administratives  
Pascal Germain, directeur du Service des ressources financières  
Maxime Pellerin, directeur du Service des ressources humaines  
Yannick Roy, directeur général

**Absence :**

- M<sup>me</sup>** Martine Dionne

**1 Ouverture de la séance**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par madame Carolynne Bergeron.  
Il est 19 h 04.

**2 Présentation de l'ordre du jour**

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Présentation de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal du 28 octobre 2024
- 4 Intervention de l'assemblée
- 5 Rapport du directeur général
  - 5.1. Présentation du rapport annuel 2023-2024
  - 5.2. Nomination de la direction générale par intérim
  - 5.3. Rapport d'activités de la direction générale
  - 5.4. Reddition de compte
  - 5.5. Demande du conseil municipal de Launay
  - 5.6. Formation d'un comité d'analyse

CA-7742-24

2. — ADOPTION DE  
L'ORDRE DU JOUR

- 6 Rapport des services
  - 6.1. Ressources éducatives
  - 6.2. Ressources financières
    - 6.2.1 Dépôt des états financiers 2023-2024
  - 6.3. Ressources humaines
  - 6.4. Ressources informatiques
  - 6.5. Ressources matérielles
  - 6.6. Secrétariat général
    - 6.6.1 Dépôt du rapport d'activités de la protectrice régionale de l'élève de la région du Massif-et-des-Forêts
    - 6.6.2 Dépôt des rapports annuels des établissements
    - 6.6.3 Dépôt annuel des déclarations des intérêts personnels des membres du conseil d'administration
- 7 Rapport des comités
  - 7.1. Gouvernance et éthique du 4 décembre 2024
  - 7.2. Ressources humaines du 2 décembre 2024 huis clos
  - 7.3. Transport
  - 7.4. Vérification du 2 décembre 2024
- 8 Affaires diverses
- 9 Date de la prochaine rencontre
- 10 Levée de la séance

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur David Simard,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté ;

QUE la présidence d'assemblée soit et elle est autorisée à modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE

CA-7743-24

3. — ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL DU  
28 OCTOBRE 2024

3 **Adoption du procès-verbal du 28 octobre 2024**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Olivier Duchesne,

QUE le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4 **Intervention de l'assemblée**

Aucune intervention de l'assemblée.

5 **Rapport du directeur général**

**5.1 Présentation du rapport annuel 2023-2024**

Le directeur général, accompagné de directeurs de services, résume les faits marquants du rapport annuel 2023-2024.

CA-7744-24

5.2. — NOMINATION  
DE NANCY LÉTURNEAU  
À LA DIRECTION  
GÉNÉRALE PAR  
INTÉRIM

**5.2 Nomination de Nancy Létourneau à la direction générale par intérim**

Document déposé :

- sommaire de décision

CONSIDÉRANT que le directeur général a remis sa démission pour fins de retraite et que celle-ci prendra effet le 20 décembre 2024 ;



CONSIDÉRANT la résolution numéro CA-7720-24, nommant madame Nancy Létourneau directrice générale adjointe ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité RH.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Dany Germain

QUE le conseil d'administration entérine la nomination de madame Nancy Létourneau, à titre de directrice générale par intérim.

QUE son entrée en fonction soit le 23 décembre 2024.

QUE la présidente du conseil d'administration est autorisée à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 5.3 Rapport activités

21 octobre CRDG spéciale Coordination Rencontre direction d'établissement Comité de parents	1 <sup>er</sup> novembre Suivi de probation 4 novembre Coordination Rencontre DGA
22 octobre Rencontre municipalité de Launay	5 novembre Suivi de probation Rencontre direction de centre Rencontre direction de service
23 octobre COP directions Rencontre Ville/CSSH	6 novembre COP DG
24 octobre CA – RSEQ AGA – RSEQ Forum des DG	7 novembre COP DG
25 octobre Forum des DG Suivi de probation	8 novembre CA – ADGSQ
28 octobre Coordination Rencontre direction de service Conseil d'administration	11 novembre Coordination Rencontre direction de service
29 octobre Coordination avec direction de service Rencontre comité central des mesures d'urgence Rencontre équipe-école – école Trécesson	12 novembre Présentation PRE Rencontre direction de service
30 octobre Comité consultatif de gestion	14 novembre Forum DG
31 octobre CRDG Tables régionales simultanées Forum des DG Rencontre équipe-école – école de Berry	18 novembre Coordination COP directions
	20 novembre Rencontre MEQ-DG Forum DG
	21 novembre Colloque FCSSQ-ADGSQ
	22 novembre AGA – ADGSQ Session du conseil général

25 novembre  
Coordination  
Rencontre directions de service et direction  
de centre

26 novembre  
Comité RH  
Tournée des écoles  
Rencontre équipe-école – école Trécesson

27 novembre  
Rencontre direction de centre

28 novembre  
Rencontre équipe-école – école de Berry  
AGA – Chambre de commerce

29 novembre  
Rencontre Me Girard

#### ENTREVUES

21 octobre 2024 avec Radio-Canada  
Semaine des directions d'établissement et des cadres scolaires

#### 5.4 Reddition de comptes

1. Direction générale  
DG-233-24 Campagne annuelle de financement 2024-2025 – La Fondation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
2. Service des ressources humaines
3. Service des ressources financières
4. Service des ressources matérielles  
DGRM-232-24 Adjudication et octroi de contrat \_ acquisition de quatre simulateurs de conduite de machinerie lourde
5. Service des ressources éducatives
6. Service des ressources informatiques
7. Service du secrétariat général et des communications

CA-7745-24

5.5. — DEMANDE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE  
LAUNAY

#### 5.5 Demande du conseil municipal de Launay

Documents déposés :

- Demande de la municipalité de Launay
- Rapport de visite des locaux

CONSIDÉRANT la demande déposée par le conseil municipal de Launay ;

CONSIDÉRANT la visite des lieux qui a été effectuée le 19 novembre 2024 par l'équipe du Service des ressources matérielles ;

CONSIDÉRANT les constats soulevés lors de la visite.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Olivier Duchesne

QUE le conseil d'administration refuse la demande de la municipalité de relocaliser les élèves du préscolaire dans les locaux proposés.

ADOPTÉE

CA-7746-24

5.6. — FORMATION  
D'UN COMITÉ  
D'ANALYSE

#### 5.6 Formation d'un comité d'analyse

Documents déposés :

- Politique de maintien ou de fermeture des écoles
- Projets d'organisation

CONSIDÉRANT la fermeture temporaire de l'école Sainte-Thérèse de Launay ;



CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire s'interroge sur le maintien ou la fermeture de l'école Sainte-Thérèse de Launay ;

CONSIDÉRANT l'article 6.3.1 de la Politique de maintien ou fermeture des écoles, mentionnant la création d'un comité de consultation et d'analyse avec les personnes suivantes :

- la présidence du conseil d'administration ;
- la direction générale ;
- la direction du Service des ressources éducatives ;
- la direction de l'école concernée ;
- la personne commissaire du quartier (membre du conseil d'administration du district) ;
- deux personnes déléguées parmi les membres du conseil d'établissement ;
- une personne déléguée par la municipalité ou chacune des municipalités concernées.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Laurence Boutin

QUE le conseil d'administration procède à la création d'un comité d'analyse.

ADOPTÉE

## 6 Rapport des services

### 6.1 Ressources éducatives

Aucun sujet traité.

### 6.2 Ressources financières

#### 6.2.1 Dépôt des états financiers 2023-2024

Document déposé :

- communications de la fin d'exercice 2024

Comme indiqué dans l'avis public paru le 20 novembre 2024, madame Myriam Daigneault, comptable de la firme comptable MNP, effectue le rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés. Elle présente ensuite les états financiers du Centre de services scolaire Harricana au 30 juin 2024.

Le Centre de services scolaire Harricana présente des dépenses de fonctionnement de 88 315 355 \$ avec des revenus de 88 977 123 \$, pour un surplus de 661 768 \$. L'Harricana demeure en excellente santé financière avec un surplus accumulé de 5 892 276 \$. Le surplus accumulé disponible s'élève à 4 564 313 \$ et comprend la valeur comptable des terrains (1 327 963 \$).

### 6.3 Ressources humaines

Aucun sujet traité

### 6.4 Ressources informatiques

Aucun sujet traité.

### 6.5 Ressources matérielles

Aucun sujet traité.

## **6.6 Secrétariat général**

### **6.6.1 Dépôt du rapport d'activités de la protectrice régionale de l'élève de la région du Massif-et-des-Forêts**

Document déposé :

- Rapport d'activités

Madame Catherine Labelle, protectrice régionale des élèves (PRE), présente le rapport annuel d'activités 2023-2024 de la région du Massif-et-des-Forêts. Des 91 plaintes et signalements effectués auprès de la PRE, le Centre de services scolaire Harricana en compte 2. Aucun n'a été traité par la protectrice régionale de l'élève.

### **6.6.2 Dépôt des rapports annuels des établissements**

Documents déposés :

- Rapports annuels de gestion d'un conseil d'établissement

En conformité à l'article 82 de la LIP, soit que le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et en transmette une copie au centre de services scolaire, la directrice du Service du secrétariat général et des communications confirme la réception de tous les rapports et leur dépôt lors de cette séance.

### **6.6.3 Dépôt annuel des déclarations des intérêts personnels des membres du conseil d'administration**

En vertu de l'article 12 du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration, les membres ont complété, signé et déposé leurs déclarations d'intérêts personnels devant le conseil d'administration.

## **7 Rapport des comités**

### **7.1 Gouvernance et éthique du 4 décembre 2024**

Le président, monsieur Olivier Duchesne, indique que les membres du comité ont effectué, comme leur mandat le prévoit, le suivi des formations des membres des conseils d'établissements (CE) et du parcours des membres du conseil d'administration (CA). Les nouveaux membres des CE ont reçu un courriel les invitant à suivre la formation du ministère ainsi que de signer un engagement dans ce sens.

Pour les parcours de formation des membres du CA, le président note qu'en date du 25 novembre 2024, 53 % des membres ont complété la formation, soit 7 membres. C'est un membre de plus qu'en juin dernier. Trois membres doivent compléter les dernières étapes. Le président effectuera un rappel auprès de 3 membres devant suivre le parcours.

En ce qui concerne le suivi du sondage d'évaluation d'efficacité du CA de juin dernier, seulement 4 membres du conseil d'administration l'ont complété. Le président mentionne que ces résultats ne sont pas concluants en raison du faible taux de participation. Il réitère aux membres du CA l'importance de cette rétroaction permettant des ajustements ou améliorations des pratiques de gouvernance.

Le président mentionne également que 8 processus de désignation seront lancés dès janvier pour pourvoir les postes des mandats se terminant le 30 juin prochain.

### **7.2 Vérification du 2 décembre 2024**

La présidente, madame Carolane Bouchard mentionne que les dépenses des mois de juin à octobre 2024 ont été vérifiées lors de cette rencontre.



CA-7747-24

7.2.1 —OUVERTURE  
DU HUIS CLOS

### 7.3 Ressources humaines du 2 décembre 2024 huis clos

#### 7.3.1 Ouverture du huis clos

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Carolyne Bergeron,

QUE ce conseil siège à huis clos.

Il est 21 h 15.

CA-7748-24

7.2.2 —LEVÉE DU HUIS  
CLOS

#### 7.3.2 Levée du huis clos

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Olivier Duchesne,

QUE le huis clos soit levé.

Il est 21 h 45.

ADOPTÉE

CA-7749-24

NOMINATION DE  
MAXIME PELLERIN À  
TITRE DE DIRECTEUR  
GÉNÉRAL ADJOINT PAR  
INTÉRIM

#### Nomination de Maxime Pellerin à titre de directeur général adjoint par intérim

CONSIDÉRANT la nomination de madame Nancy Létourneau, directrice générale par intérim ;

CONSIDÉRANT les orientations proposées par l'équipe de la direction générale ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité RH ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Olivier Duchesne,

QUE le conseil d'administration entérine la nomination de monsieur Maxime Pellerin à titre de directeur général adjoint par intérim avec la direction du Service des ressources humaines.

QUE son entrée en fonction soit le 23 décembre 2024.

QUE la présidente du conseil d'administration est autorisée à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 7.4 Transports

Aucun sujet traité.

### 7.5 Vérification du 2 décembre 2024

Ce sujet a été abordé précédemment.

## 8 Affaires diverses

Aucun point traité.

## 9 Dates des prochaines rencontres

CA spécial prévu le 13 janvier 2025.

Séance ordinaire est prévue le lundi 24 février 2025.



CA-7750-24

10. —LEVÉE DE LA  
SÉANCE

10 Levée de la séance

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Dany Germain,  
QUE la séance soit levée. Il est 21 h 47.

ADOPTÉE

Mylène Plante, présidente

Johanne Godbout, secrétaire générale